



Resiliation garantie hospitalière

Par **elvezia**, le **26/02/2015** à **16:41**

Bonjour,

Nous avons une assurance hospitalière depuis 32 ans, ces dernières années, suite à des soucis financiers, il m'est arrivé souvent de payer mes échéances trimestrielles, en retard, mais toujours dans le cours du trimestre.;début décembre j'ai reçu une lettre de résiliation de notre contrat, mais on me demande de régler en 1 fois, les cotisations jusqu'à fin nov 2015.. date anniversaire du contrat.. J'ai envoyé déjà 2 courriers pour expliquer notre situation et nos difficultés, et demandant qu'on remette notre contrat, avec paiement trimestirel, et vu notre ancienneté, qu'on nous accorde une facilité de reprendre... A la date de résiliation par la compagnie, toutes mes échéances étaient payées.. Là on me demande de payer 1 an pour rien.. Alors que nous galérons financièrement... Que puis-je faire...ils veulent bien étudier ma demande, mais seulement si je paye d'abord... Merci de votre aide.. Cordialement. Elvezia